

## Fiche - Développement Durable

Le CNOSF déploie une nouvelle version du label « Développement Durable, le Sport s'engage® ».

Ce label comprend 34 critères (13 obligatoires, 14 critères dits classiques permettant de structurer un plan d'action et de progresser et 7 critères bonus qui valorisent des actions fortes), répartis en 6 axes d'actions :

- Une gouvernance responsable et durable (fonctionnement, communication et partenariats)
- L'épanouissement social et professionnel des parties prenantes (volet RH et sensibilisation au DD)
- Le respect et l'implication des participants et des spectateurs (mesures sociales, sécuritaires et sanitaires de la manifestation sportive)
- La protection de l'environnement (y compris pour les événements en intérieur)
- Le respect des règles et des valeurs éthiques (transparence, lutte contre les dérives, intégration des valeurs éthiques, sociales et environnementales)
- L'ancrage territorial et l'héritage (solidarité et développement local)

Le projet fédéral « Synergym 2024 » dans son axe 5, prévoit de poursuivre l'engagement dans le Développement Durable pour préparer le monde de demain.

La FFGym s'appuie sur le label du Label du CNOSF « Développement Durable, le Sport s'engage® » et demande à **chaque Comité d'Organisation Local de s'inscrire dans les 13 critères obligatoires de ce label** :

1. **Formaliser dans un document les principes, engagements et/ou actions écoresponsables de l'événement**, en lien avec la politique de la structure organisatrice et le projet DD fédéral
2. **Utiliser les nouvelles technologies**, la visioconférence, les supports dématérialisés et autres outils digitaux lors de l'organisation et du déroulement de l'événement (maîtrise de l'empreinte numérique et les impressions, et déplacements)
3. **Mettre en œuvre une démarche d'amélioration continue de la manifestation en définissant les critères et les moyens d'évaluation des actions** (retour des participants aux actions DD) pour illustrer une amélioration dans le temps
4. **Sensibiliser et mobiliser** les acteurs aux enjeux et actions DD de l'événement
5. **Sensibiliser les participants au DD** et les **inciter à changer de comportement** en inscrivant le DD dans le règlement de la manifestation en publiant un code ou guide du participant
6. **Promouvoir l'engagement des bénévoles**
7. **Prendre en compte le bien-être**, la santé et la sécurité des acteurs dans la planification de l'événement (gestes barrières, hygiène, bruit, température, qualité de l'air, dialogue, ...)
8. **Rendre les installations accessibles à tous** (PSH, seniors, jeunes, ...)
9. **Pensez à l'accessibilité et veillez à limiter les déplacements**, favoriser les mobilités durables
10. Limiter, trier, valoriser et recycler **les déchets**
11. **Proposer une offre d'alimentation responsable** et lutter contre le gaspillage alimentaire
12. **Mener des actions de sensibilisation** envers les sportifs afin de lutter contre le dopage, les violences sexuelles et la discrimination dans le sport
13. Organiser l'événement de manière à **laisser un héritage positif et durable** (retombées économiques, animation du territoire, ...) et mettre en place des programmes extra sportifs et conviviaux (culture, sensibilisation, éducation, ...)

Pour aller plus loin, il est possible de candidater au label du CNOSF.

Ce label a été retravaillé pour proposer des paliers d'évolution, et pour se rapprocher de critères inscrits dans la Charte du Ministère pour les événements internationaux.

Cet échelonnement permet le développement d'un processus évolutif selon les ambitions de chaque organisation.

L'obtention de ce label permet de confirmer que l'organisation s'engage pour un événement écoresponsable, solidaire et vertueux, respectant des critères environnementaux, sociaux, économiques, éthiques et de gouvernances.

Pour cela, le CNOSF, à travers sa plateforme RSO et son site dédié, vous accompagne dans cette démarche :

- Le site du label du CNOSF pour comprendre la démarche et déposer un dossier : <https://label-dd.franceolympique.com/>
- La plateforme RSO comprenant des exemples d'actions et des outils de communication : <https://rso.franceolympique.com/>

Des personnes ressources sont à votre écoute dans les CDOS et CROS, mais également le pôle Territoires de la FFGym.

En complément, un tableau Excel avec des exemples, non exhaustifs, établi par le CNOSF dans l'optique de déposer le dossier est disponible sur le site internet fédéral :

[https://www.ffgym.fr/La\\_FFGYM/La\\_reglementation\\_federale/Reglementation\\_technique](https://www.ffgym.fr/La_FFGYM/La_reglementation_federale/Reglementation_technique)